

Un plan d'actions
opérationnel

Fiche action

5-2

Création du pôle d'innovation de la simulation numérique

<p>OBJECTIFS POLITIQUES / STRATÉGIQUES</p>	<p>Créer sur le Campus teratec, en partenariat avec le Conseil Régional d'Île-de-France, un pôle national dans le domaine de la simulation numérique et du calcul haut débit (HPC).</p> <p>Fédérer dans ce pôle les atouts du territoire inscrits dans le développement des métiers et solutions d'avenir : entreprises, laboratoires de recherche (IRBA), Cluster Drones, Fermes d'avenir, UTAC...).</p> <p>La simulation numérique est une solution industrielle et environnementale pour les tests dans tous les secteurs de l'économie. Elle permet :</p> <ul style="list-style-type: none"> • une meilleure prise en compte des besoins et des contraintes ; • la modification rapide des paramètres à moindre coût, donc la capacité de tester des concepts innovants plus facilement ; • des économies rationnelles de matériaux et l'amélioration de la qualité et de la durée de vie des produits ; • l'optimisation des process de production. <p>Un des atouts majeurs reste l'utilisation de la simulation comme moyen de validation avant d'effectuer les tests physiques. Cela permet de limiter le nombre de prototypes physiques à produire et de faire des économies de temps et d'argent et de mieux respecter l'environnement.</p> <p>Le pôle Teratec est pionnier et leader national dans ce domaine.</p>
<p>OBJECTIFS OPÉRATIONNELS</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Inscrire le pôle innovation dans les priorités du Conseil Régional d'Île-de-France. • Engager la démarche du Conseil Régional d'Île-de-France avec les entités du territoire (IRBA, Genopole, UTAC, Fermes d'avenir, Cluster Drone).
<p>DESRIPTIF DE L'ACTION</p>	<p>Soutenir et accompagner la création du pôle c'est :</p> <ul style="list-style-type: none"> • réunir les différents acteurs impliqués dans la simulation numérique, (entreprises, organismes de formation, laboratoires de recherche) ; • définir le modèle économique ; • définir le mode de gouvernance et la place du partenariat entre les différents membres ; • identifier les capacités à dégager des synergies propres pour créer de la valeur ajoutée ; • l'apport pour le développement économique du territoire ; • offrir une visibilité nationale du groupement ; • répondre à l'appel à projet national ; • démocratiser l'accès au supercalculateur.
<p>RÉFÉRENT(S) POLITIQUE(S)</p>	<p>Présidence + Délégation « Développement économique et artisanat ».</p>
<p>RÉFÉRENT(S) ADMINISTRATIF(S)</p>	<p>Direction Générale adjointe « Aménagement / Développement économique ».</p>
<p>PARTENAIRES ASSOCIÉS</p>	<p>Conseil Régional d'Île-de-France, Caisse des Dépôts, Département, Essonne développement, Ministère compétent, pôle d'enseignements supérieur : école polytechnique, Centrale, Supélec, Fermes d'avenir et les partenaires du projet Sésame.</p>